

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Epreuve-anticipee-de-francais-en-1ere-le-ministre-doit-revoir-sa-copie>



école & société

# Épreuve anticipée de français en 1ère : le ministre doit revoir sa copie

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mardi 7 février 2023

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Depuis la réforme du lycée, l'épreuve anticipée de français et les programmes ont été modifiés et alourdis tant en 1re générale qu'en 1re technologique. Dans le cadre d'une intersyndicale élargie, le SE-Unsa s'adresse au ministre pour réclamer une mesure d'urgence pour la session 2023.

### Repenser les programmes et les épreuves anticipées

Depuis plusieurs années, le SE-Unsa réclame un travail de fond sur la structure des épreuves et sur les programmes.

En 1re technologique, il faut repenser les épreuves écrites qui sont lourdes à préparer avec un horaire hebdomadaire insuffisant.

En 1re générale, le SE-Unsa revendique de repenser l'épreuve orale pour revenir à celle qui existait avant la réforme, d'abandonner les œuvres imposées qui limitent la liberté pédagogique et les parcours associés qui sont des carcans supplémentaires.

### Une mesure d'urgence

Force est de constater que malgré nos alertes, dont la dernière lors du comité de suivi de la réforme du bac du 25 janvier dernier, aucun changement n'est intervenu.

[Dans le cadre d'une intersyndicale élargie, le SE-Unsa s'adresse au ministre pour réclamer une mesure d'urgence pour la session 2023](#) : réduire le nombre de textes à présenter à l'épreuve orale (16 dans la voie générale, 9 dans la voie technologique).

Au-delà de cette demande prioritaire, le SE-Unsa revendique le libre choix de la méthode d'explication du texte à l'oral et la suppression de la question de grammaire à l'oral.